

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2018

PLFR POUR 2018 - (N° 1405)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

M. Lachaud, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Action de la France en Europe et dans le monde	0	0	0	0
<i>dont titre 2</i>	0	0	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	-9 596 901	0	-9 596 901
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0	0	0
Présidence française du G7	0	0	0	0
TOTAUX	0	-9 596 901	0	-9 596 901
SOLDE		+9 596 901		+9 596 901

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous refusons que le programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence » de la mission Action extérieure de l'État soit une variable d'ajustement budgétaire d'un ministère déjà soumis à de fortes coupes financières.

Nous déplorons à cet égard la modestie des moyens alloués à la diplomatie culturelle par ce Gouvernement. Nous considérons au contraire que la culture doit être au cœur de notre action diplomatique et que nous devons nous donner les moyens d'une politique d'influence basée sur la coopération, la francophonie politique et la diffusion de la langue française.

En effet, la diffusion de la langue française et de la culture francophone est une chance pour notre pays. Le français est aujourd'hui la 4ème langue la plus parlée au monde avec 274 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents. En 2050, on estime que 700 millions de personnes à travers le monde parleront français. C'est donc une opportunité formidable pour la France dont nous devons prendre la mesure en y allouant des moyens suffisants.